

Orientation 1

Représenter et concerter

Veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de ses membres et des communautés francophones et acadiennes en influençant le pouvoir décisionnel en éducation

Axes d'intervention et brève description de l'axe	Objectifs	Indicateurs de rendement et de performance
<p>1.1 Relations partenariales –</p> <p>→ Développement de partenariats avec les réseaux de l'éducation, les bailleurs de fonds et les partenaires dans une recherche de cohérence et de participation.</p>	<p>1.1.1 D'ici 2015, la FNCSF aura revu ses relations partenariales avec au moins six (6) de ses partenaires actuels afin d'en maximiser les retombées pour les deux (2) parties</p> <p>1.1.2 D'ici 2015, 85% des partenaires sondés seront en mesure de nommer au moins deux contributions tangibles de la FNCSF pour veiller aux intérêts de ses membres</p> <p>1.1.3 D'ici 2015, 85% des bailleurs de fonds sondés seront en mesure de nommer au moins deux contributions tangibles de la FNCSF pour veiller aux intérêts de ses membres</p> <p>1.1.4 D'ici 2015, la FNCSF aura rassemblé annuellement les partenaires clés autour des enjeux de l'éducation afin d'assurer plus de cohérence aux actions du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de partenariats consolidés ou développés avec les bailleurs de fonds, les partenaires et les réseaux de l'éducation ▪ Type de projets qui émergent des partenariats consolidés ou développés avec les bailleurs de fonds, les partenaires et les réseaux de l'éducation ▪ Nature de la contribution tangible des différents bailleurs de fonds, des partenaires et des réseaux de l'éducation à la consolidation ou le développement de projets de partenariat ▪ Nature de la contribution des partenariats à la réalisation concrète de projets en lien avec les six axes du Plan d'action - Article 23 et les axes d'intervention du présent plan, à savoir : la représentation et le démarchage; la valorisation; études et veille; appui aux projets; communauté de pratique et développement professionnel.

<p>1.2 Représentation et démarchage</p> <ul style="list-style-type: none"> → Unification du réseau pour parler d'une voix forte; → Représentation des intérêts de ses membres auprès des instances gouvernementales, des organismes concernés, des médias et de l'ensemble de la communauté; → Soutien des membres dans leur démarche pour influencer le pouvoir local. 	<p>1.2.1 D'ici 2015, la FNCSF aura fait front commun à au moins 15 reprises avec ses réseaux ou ses partenaires en prenant position publiquement pour influencer le pouvoir décisionnel national en éducation de langue française en situation minoritaire</p> <p>1.2.2 Annuellement pour les cinq (5) prochaines années, la FNCSF aura soutenu au moins cinq (5) membres et partenaires dans leur démarche d'influence du pouvoir local</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de dossiers où la FNCSF a représenté les intérêts de ses membres au niveau national ▪ Nature des dossiers où la FNCSF a représenté les intérêts de ses membres au niveau national ▪ Nature des interventions déployées par la FNCSF pour représenter les intérêts de ses membres au niveau national ▪ Nombre de dossiers pour lesquels elle a eu gain de cause vs le nombre de dossiers déposés et défendus au niveau national ▪ Nombre de dossiers où la FNCSF a soutenu des membres dans leur démarche pour influencer le pouvoir provincial, territorial, régional ou municipal ▪ Nombre total de membres soutenus dans leur démarche pour influencer le pouvoir provincial, territorial, régional ou municipal
<p>1.3 Financement</p> <ul style="list-style-type: none"> → Diversification des sources de financement 	<p>1.3.1 D'ici 2015, la FNCSF aura distingué son budget d'opération de son budget de programmation.</p> <p>1.3.2 D'ici 2015, la FNCSF aura trouvé au moins trois sources différentes de financement pour son budget d'opération.</p> <p>1.3.3 D'ici 2015, la FNCSF financera au moins 25% de son budget d'opération annuel par la cotisation annuelle des membres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de sources de financement pour le budget d'opération ▪ Nature de la provenance des sources de financement pour le budget d'opération ▪ Pourcentage du budget d'opération de la FNCSF provenant de la cotisation annuelle des membres

Orientation 2

Contribuer à la vitalité et à la pérennité

Contribuer à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada afin d'accroître leur degré d'attraction et de maintien de leurs effectifs

Axes d'intervention et brève description de l'axe	Objectifs	Indicateurs de rendement et de performance
<p>2.1 Valoriser</p> <p>→ Promotion de l'excellence de l'éducation en français</p> <p>→ Valorisation des réussites des écoles des conseils scolaires membres</p> <p>→ Mise en valeur de la langue et de la culture francophone dans les écoles des conseils scolaires membres</p>	<p>2.1.1 D'ici 2015, la FNCSF aura initié pas moins de deux (2) activités de valorisation de l'éducation en français en milieu minoritaire tout en s'assurant de l'équité géographique de ces activités</p> <p>2.1.2 D'ici 2013, la FNCSF aura répertorié au moins cinq (5) réussites marquantes de chacun des conseils scolaires membres et les aura partagées (site web, impression, ...)</p> <p>2.1.3 Dans les cinq (5) prochaines années, la FNCSF aura profité de dix (10) occasions publiques et de partenariats pour stimuler la fierté francophone et acadienne par une activité de valorisation lors de grands rassemblements du réseau</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'activités mis en œuvre par la FNCSF en collaboration avec ses partenaires pour promouvoir l'excellence de l'éducation en français ▪ Type de réussites scolaires mis en valeur par la FNCSF ▪ Nature des activités de valorisation de l'éducation en français mise en œuvre par la FNCSF en collaboration avec ses partenaires ▪ Sommes investies vs les résultats - (retour sur l'investissement) ▪ Nombre de visites sur le site web de la FNCSF / sections les plus souvent consultées / nature des demandes de renseignements provenant des personnes naviguant sur le site Internet ▪ Taux de satisfaction des membres à l'égard du nombre et de la nature des activités de valorisation mises en œuvre par la FNCSF
<p>2.2. Études et veille d'information</p> <p>→ Réalisation d'études et d'une veille d'information en matière d'éducation de langue française.</p> <p>→ Analyse des besoins et des attentes des membres</p>	<p>2.2.1 D'ici 2015, la FNCSF aura appuyé ou commandé quatre (4) études visant à approfondir l'un ou l'autre des six (6) axes découlant du Plan d'action - Article 23 ou l'un ou l'autre des axes du présent plan</p> <p>2.2.2 D'ici 2013, la FNCSF en collaboration avec ses partenaires sera en mesure de répertorier au moins 90% des études ou recherches en éducation francophone en situation minoritaire et d'en transmettre la référence à 100% de ses membres (site web, courriel, ou autre)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'études et de veille d'information réalisés ▪ Nature des études et de veille d'information réalisés ▪ Nombre de projets développés suite au dépôt des études et des activités de veille d'information ▪ Nature de l'impact des études et veilles d'information sur les axes découlant du Plan d'action - Article 23 ainsi que sur les axes d'intervention du présent plan

Orientation 2 (suite)

Contribuer à la vitalité et à la pérennité

Contribuer à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada
afin d'accroître leur degré d'attraction et de maintien de leurs effectifs

Axes d'intervention et brève description de l'axe	Objectifs	Indicateurs de rendement et de performance
<p>2.3 Appui aux projets</p> <p>→ Soutien aux demandes financières et/ou soutien administratif dans la gestion des projets de développement du réseau (membres et partenaires)</p>	<p>2.3.1 Annuellement, pendant les cinq (5) prochaines années, la FNCSF aura appuyé (de façon administrative ou logistique) au moins trois (3) projets initiés par ses membres</p> <p>2.3.2 D'ici 2015, la FNCSF aura réussi à obtenir un taux de réussite de 80% sur ses demandes de financement en soutien aux projets de développement du réseau selon les indicateurs de rendement (CE/DG)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de projets annuels pour lesquels la FNCSF a reçu une demande de soutien de la part de ses membres ▪ Nature des projets pour lesquels la FNCSF a reçu une demande de soutien de la part de ses membres ▪ Nombre de propositions de financement rédigées par la FNCSF vs le nombre de propositions approuvées par les bailleurs de fonds ▪ Nature des projets en lien avec les six axes découlant du Plan d'action - Article 23 ainsi que les axes d'intervention du présent plan, à savoir : les relations partenariales; la représentation et le lobbying; la valorisation; études et veille d'information; communauté de pratique et développement professionnel ▪ Montant d'argent total obtenu par année et moyenne par projet ▪ Nature du soutien administratif demandé par les membres dans la gestion de projet de développement du réseau ▪ Nature et fréquence du soutien administratif demandé par les membres dans la gestion de projet de développement du réseau ▪ Nature et fréquence du soutien administratif offert par le bureau administratif aux membres dans la gestion de projet de développement du réseau

Orientation 3 Animer le réseau

Assurer le dynamisme du réseau de membres en favorisant les occasions d'échange et de formation commune

Axes d'intervention et brève description de l'axe	Objectifs	Indicateurs de rendement et de performance
<p>3.1 Communauté de pratique –</p> <p>→ Partage de pratiques ou émergence d'une communauté de pratique</p> <p>→ Outils et moyens de communication pour informer et favoriser les interactions entre les élus et entre le personnel des conseils scolaires des provinces et des territoires</p>	<p>3.1.1 Avant 2015, la FNCSF aura contribué au développement de trois (3) communautés de pratiques formelles destinées aux élus à l'échelle pancanadienne en ayant recours aux technologies de l'information</p> <p>3.1.2 D'ici 2012, la FNCSF aura développé une (1) plate-forme en ligne ainsi qu'un (1) guide de mise en œuvre pour ses communautés de pratique que plus de 50% de ses membres auront utilisé à au moins une occasion</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre de communautés de pratique mis en place ▪ Nombre de communautés de pratique que la FNCSF a animées ▪ Nature des communautés de pratique en lien avec les six axes du Plan d'action - Article 23 ▪ Nombre de membres qui participent activement aux communautés de pratique ▪ Nature des connaissances et compétences développées par les communautés de pratique créées et animées par la FNCSF ▪ Nombre d'outils et de moyens utilisés pour informer et favoriser les interactions entre les élus et le personnel des conseils scolaires des provinces et territoires
<p>3.2 Perfectionnement professionnel –</p> <p>→ Soutien aux acteurs du réseau en offrant des occasions de perfectionnement</p> <p>→ Organisation de formations adaptées aux besoins particuliers des conseillers scolaires</p>	<p>3.2.1 Chaque année jusqu'en 2015, la FNCSF sera l'instigatrice d'au moins trois (3) activités de perfectionnement ou de formation, en personne ou en ligne, destinées aux élus</p> <p>3.2.2 D'ici 2015, la FNCSF aura renforcé ses mesures d'accueil et de développement professionnel des membres et ainsi réussi à obtenir un taux de satisfaction de 70% de la part des nouveaux élus des conseils scolaires qui ont été sondés sur la facilité de leur intégration à la Fédération</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Nombre d'actions de formation conçues et livrées ▪ Nature des actions de formation conçues et livrées ▪ Nature des connaissances et compétences développées résultant des actions de formation dispensées ▪ Taux de satisfaction des membres